

Luc Capdevila et Dominique GODINEAU

## Éditorial

Pagination de l'édition papier : p. 5-14

- 1 Armées : le mot est à prendre ici sous son double sens, comme nom (institution militaire) et comme adjectif (femmes en armes). Ces dernières ont structuré les imaginaires, et ont individuellement participé aux faits de guerre ; pour autant, les armées régulières ont toujours entrepris de strictement contrôler, voire d'interdire leur accès aux femmes. En effet, l'assignation de la guerre aux hommes et de la procréation aux femmes représente une des formes d'organisation de la différence entre les sexes les plus répandues au sein des sociétés humaines.
- 2 Armées : la polysémie du titre l'indique, l'ambition de ce numéro n'est pas seulement de s'interroger sur l'existence de femmes armées mais, dans une perspective plus large, de participer à la réflexion sur les institutions militaires en tant que lieu de formation et de reproduction du genre. Réflexion historique d'autant plus nécessaire en ce moment précis où, en temps de paix, les armées s'ouvrent au recrutement féminin et tendent de plus en plus à envisager l'affectation des soldates au combat, dans des conditions identiques à celles des hommes. Au demeurant, cette « féminisation », aussi limitée soit-elle, ne va pas de soi pour nombre d'observateurs. Pour s'en rendre compte, il suffit de se reporter à l'émotion publique et à la curiosité internationale qu'a suscitées l'implication des soldates états-uniennes dans la guerre d'Irak.
- 3 On pense à Jessica Lynch, capturée par les Irakiens au printemps 2003, et dont la libération fut mise en scène, puis largement couverte par les médias. À l'opposé, l'incrimination des soldates ayant infligé des tortures aux prisonniers irakiens, à la prison d'Abou Ghraib, a simultanément suscité l'étonnement et renforcé l'horreur des commentateurs, ici aussi à grand renfort d'images. Tandis que les accusations pour manque d'autorité portées à l'encontre de la générale Janis Karpinski, commandant les centres de détention, étaient sans appel.
- 4 Or, si l'historiographie sur genre et guerre est volumineuse, les études historiques sur genre et armées restent faibles<sup>1</sup>. Cette thématique intéresse les sociologues en raison des mutations actuelles, mais les historiens lui prêtent peu attention<sup>2</sup>. Pourtant le thème est d'importance, les institutions militaires étant dotées d'un rôle fondamental dans la construction de la différence entre les sexes et dans le rapport à la citoyenneté : le lien noué entre les hommes et les armes ayant pour corollaire la défense collective et l'exercice du pouvoir. Aussi, avons-nous souhaité orienter la réflexion selon trois axes, non pas séparés mais en perpétuel écho. Le premier concerne les relations historiques entre la fonction militaire, le statut de combattant(e) et celui de citoyen(ne), de noble ou simplement d'homme libre. Le deuxième axe aborde le thème de l'armée comme lieu de construction de modèles masculins et d'école de la virilité. Le troisième est celui des relations femmes / armée : dans quels contextes, au cours de quelles périodes, des femmes intègrent-elles la sphère militaire ou, au contraire, en sont-elles exclues ? Comment se réalise – et comment est perçue – cette intrusion de femmes dans un monde identifié au masculin ?
- 5 L'étendue de cette problématique permet de dégager les grands repères dans la durée, de la Grèce ancienne, période de formation du statut de citoyen-soldat, aux États nations et au développement, depuis la fin du XVIIIe siècle, des armées de conscription, jusqu'à aujourd'hui où les armées tout à la fois se technicisent, se féminisent et tendent à intervenir dans des contextes post-nationaux. Elle amène aussi à alterner l'histoire des institutions avec celle des pratiques et celle des représentations, et à confronter les historiographies. Les différentes contributions se répondent et, par-delà des situations historiques différentes, font ressortir

certains thèmes, certains mots qui, sans qu'il soit pour autant question d'invariant, scandent les pages du numéro.

- 6 Nous avons d'abord voulu interroger le modèle, dominant dans le monde occidental depuis le XIXe siècle, qui associe armée, citoyenneté et intégration à la communauté. Point de départ de notre réflexion, ce modèle très contextualisé peut s'adapter, avec les précautions nécessaires, à d'autres lieux et d'autres périodes, en remplaçant la notion de citoyenneté par d'autres qui, toutes, confèrent à ceux qui les possèdent une identité sociale ou politique valorisée : noblesse comme le soulignent Dominique Godineau pour la France d'Ancien Régime, et plus encore Aristarco Regalado Pinedo à propos de la quête éperdue et amère des conquistadors du XVIe siècle ; liberté ou honneur pour les sociétés esclavagistes brésilienne ou du sud des États-Unis, au XIXe siècle<sup>3</sup>. Plusieurs questions se posent alors à l'historien : comment, sur quelles bases sociales et sur quels imaginaires, se construisent ces associations ? Comment fonctionnent les mécanismes de l'exclusion (de l'armée, de la citoyenneté/noblesse) et quelles en sont les limites ? En elles-mêmes, ces interrogations n'ont rien d'original, mais les examiner dans une perspective d'histoire des femmes et du genre, en déplaçant le regard, amène à des réponses parfois inattendues et qui culbutent plusieurs idées reçues. À la triade armée, citoyenneté, intégration en répond une autre, ombre jumelle de la première : femmes, hommes, pouvoir politique. Ensemble, elles mènent une danse aux pas compliqués, aux figures faussement simples et rigoureuses. Peut-être est-ce cette trompeuse évidence qui a éloigné les historiens de la question ; l'affaire semblait entendue : pendant des siècles, à quelques exceptions près (Jeanne d'Arc...), les femmes auraient été exclues de la fonction guerrière et des armées, lieu par excellence de la masculinité, de la virilité, de la violence, pourquoi alors s'y intéresser ? Et les nombreuses études sur l'accès des femmes à la citoyenneté et au politique n'intègrent que très rarement le sujet dans leur champ de réflexion. Peut-être aussi est-ce, comme le suggère Pascal Payen – quand il remarque que la figure guerrière, et bien réelle, d'Artémise d'Halicarnasse n'a pas été retenue dans un ouvrage présentant les portraits de Grecques illustres –, parce que l'image même de la femme combattante contreviendrait trop fortement « à la division sexuée des rapports sociaux », brouillant les frontières de genre, en mettant la guerrière du côté de la violence, du pouvoir et de l'oppression – et, ici, on pense une nouvelle fois à l'émoi caractéristique récemment provoqué par les photographies de la soldate England torturant dans la prison d'Abou Ghraib.
- 7 Quoi qu'il en soit, l'exclusion des femmes du port des armes et celle de la sphère politique sont pourtant bien liées, dans la cité grecque (Pascal Payen) comme dans la France en révolution (Dominique Godineau) ou l'Allemagne du XIXe siècle (Ute Frevert). On pourrait d'ailleurs élargir ce constat à d'autres types de société : ainsi, l'un des arguments apportés, *a posteriori*, à l'invention de la loi salique française est le fait qu'une femme ne pourrait pas défendre le royaume à la tête d'une armée. C'est à la fois la fonction guerrière et la fonction politique qui sont déniées aux femmes. En revanche, dans les trois cas ici traités, comme d'ailleurs dans celui de l'Amérique latine au XIXe siècle (Luc Capdevila), les armées sont aussi composées d'hommes ne jouissant pas des droits politiques du citoyen. À la place, ils peuvent aspirer à l'honneur, écrit Ute Frevert : l'honneur, la gloire du combat pour la cité, le roi, la patrie, la Révolution est un thème qui revient dans plusieurs articles. Tous soulignent à quel point c'est là un élément essentiel de la construction du genre, de l'(auto-)représentation de l'identité masculine, au moins autant, si ce n'est plus, que la fonction guerrière : ce que montrent notamment Aristarco Regalado Pinedo pour les conquistadors, dans l'incapacité d'obtenir la reconnaissance sociale par leurs faits d'armes, ou Raphaëlle Branche pour les combattants d'une guerre sans nom en Algérie ; et c'est aussi la gloire que revendiquent les femmes qui se battent pendant la Révolution française.
- 8 Un des enseignements essentiels qui, nous semble-t-il, ressort de ce numéro est la remise en cause de l'assimilation systématique entre armée et monde d'hommes. Certes, le soldat est

un homme : Pascal Payen note ainsi que le mot ne possède pas en grec de féminin ; et ce n'est que depuis peu qu'est employé le terme « soldate » en français<sup>4</sup>. Jusque-là, et pendant des siècles, c'est au mythe que l'on avait recours pour combler ce blanc du vocabulaire et désigner celles qui, en combattant, se dotaient de qualités « viriles » : les Amazones, qu'elles soient chrétiennes<sup>5</sup> ou républicaines. Les Amazones, armées, glorieuses et sans hommes, qui, entre inquiétude et fascination, ont hanté l'imaginaire occidental, et que l'on retrouve ici sur la tapisserie médiévale des Neuf Preuses présentée par Sophie Cassagnes, ou dans les rêves des conquistadors. Reste qu'il n'y a pas d'armées sans femmes. D'abord parce que, jusqu'au XIXe siècle, les troupes étaient accompagnées par une foule de prostituées, de compagnes de soldats, de vivandières qui, telle la Mère Courage de la Guerre de Trente Ans, se chargeaient du ravitaillement et vivaient dans les mêmes conditions que les soldats. Commencée en France sous Louis XIV, la séparation entre militaires et civils, et donc entre hommes et femmes, n'était pas encore achevée sous la Révolution ; elle était encore largement présente dans l'Amérique latine du XIXe siècle, nous dit Luc Capdevila, choquant les témoins étrangers qui y voyaient un signe de délabrement militaire, en oubliant que quelques décennies plus tôt il en était de même sur le sol européen. Dans les guerres sud-américaines du XIXe siècle, comme en d'autres temps et en d'autres lieux, des femmes ont d'ailleurs pris part aux combats ; mais, dans la Grèce ancienne comme dans la France d'Ancien Régime ou de la Révolution, leur présence était plus facilement acceptée sur les remparts d'une ville assiégée que sur les champs de bataille, dans une position de défense (de l'intérieur) que de conquête (de l'extérieur).

9 Même dans les armées masculines de la Grèce ancienne ou de l'époque contemporaine, les femmes sont d'une certaine façon présentes. Présentes sur le plan symbolique, parce que, comme le soulignent, à propos de situations différentes, Pascal Payen, Ute Frevert et Raphaëlle Branche, les soldats sont définis par rapport aux femmes, comme leur inverse, leur négatif ; c'est l'armée qui transforme des « gonzesses » à genoux en hommes debout (Raphaëlle Branche). Présentes également car, comme le remarquent, avec d'autres, ces trois auteurs, ce qui fonde l'existence du militaire, c'est qu'il doit défendre les femmes – et *La Marseillaise* appelle ainsi les citoyens à marcher pour sauver la Liberté de la tyrannie et leurs compagnes des « féroces soldats » ennemis. En revanche, elles sont désormais matériellement bien absentes. Les soldats doivent donc apprendre à fonctionner sans elles, note Ute Frevert. Dans ce monde d'hommes qui se veut école de la virilité, c'est dès lors à ceux situés en bas de la hiérarchie d'accomplir les tâches domestiques dévolues aux femmes dans la vie civile : nettoyer et entretenir son uniforme, faire son lit, éplucher les légumes, balayer, etc. Dans un autre registre, on peut remarquer que, dans la bonne société du XIXe siècle, alors que le noir domine dans l'habit masculin, la couleur est apportée par les robes des femmes... et les uniformes des officiers – ces derniers étant qui plus est appréciés pour leurs qualités de danseurs, qui seraient pourtant jugées « efféminées » sur une scène de théâtre. Ces paradoxes mériteraient des études spécifiques, tout comme la question, soulevée par Raphaëlle Branche et – quoique dans un tout autre contexte – par Aristarco Regalado Pinedo, de la sexualité dans une sphère monosexuée, du sens qu'y prennent ou perdent certains gestes.

10 À partir du moment où l'armée se veut entièrement masculine, toute intrusion féminine pose problème<sup>6</sup>, perturbant un équilibre, finalement assez fragile, fondé sur une organisation, des codes, des rites particuliers. C'est ce qu'illustre le « regard complémentaire » de Marc Bergère, qui analyse les enquêtes de moralité auxquelles furent soumises jusqu'en 1978 les futures épouses de gendarmes : par elles, le féminin et le civil entraient dans la caserne, ce qui n'allait pas sans crainte pour l'honneur de l'Arme. Bien entendu, l'intégration de femmes dans les armées nationales au XXe siècle a également soulevé de nombreux problèmes. Lors de la conception de ce numéro, nous avons vivement souhaité faire entrer dans le dossier une étude sur ce thème, en lien avec la problématique de la citoyenneté, notamment pour les armées ayant

- 11 intégré massivement des femmes au XXe siècle – par exemple en URSS ou en Israël. Cela n’a pu se faire, mais ce manque est, pour certains aspects, en partie comblé grâce aux informations apportées sur l’armée américaine par le biais de l’analyse historiographique de Vincent Joly. Grâce aussi, pour la période très contemporaine, au témoignage de Chantal Desbordes, première femme Contre-Amiral dans la Marine française, qui rappelle les étapes, les modalités, les contraintes et les questionnements de tout ordre posées par l’arrivée de femmes dans ce monde masculin – en particulier sur les navires de guerre.
- 12 Finalement, l’ensemble des contributions amène à repenser le genre selon la position occupée par l’individu dans l’institution militaire et le rapport qu’il entretient avec les armes. La prise en compte de ces deux données conduit à relativiser le système bipolaire qui structure habituellement la mise en ordre du genre. Certes, la différence sexuelle est une contrainte majeure qui agit sur le recrutement militaire, mais d’autres variables interviennent dans les assignations : statutaires, sociales ou ethniques, elles structurent avec autant de force l’identité de genre.
- 13 Pascal Payen souligne que, puisque les armées civiques de la Grèce ancienne comptaient dans leurs rangs des hilotes et des métèques, l’exclusion des femmes n’était pas que politique : elle était aussi sexuelle. Dans les grands empires, les armées ont souvent été multiethniques. De même, nombreuses sont les sociétés qui ont enrôlé sous leurs bannières des mercenaires, des indigènes, des esclaves, voire ont retourné des ennemis, soldats prisonniers ou jeunes garçons captifs, contre leur propre camp. Ici, le prolongement du corps par une lame ou un fusil participerait des données anthropologiques qui constituent la différence entre les sexes<sup>7</sup>. Cependant, l’institution militaire introduit au sein de sa propre sphère de nouvelles polarités qui contribuent à redéfinir le genre. Les valeurs de la guerre, l’accès à la violence, le combat, la gloire, forment des hiérarchies entre soldats ; celles-ci, tout en instaurant des idéaux types de virilité, qu’ils soient commandos, parachutistes ou chevaliers, sont source de souffrance chez les individus.
- 14 En d’autres termes, traditionnellement l’armée a le pouvoir de dire le viril ou de le dénier. Virilité, masculinité et condition masculine sont ainsi dissociées et ordonnées selon des hiérarchies qui créent de l’identité. Cette construction du genre opposant dominants virils et subordonnés peut dès lors être ordonnée indépendamment de la différence des sexes. Le déni de virilité passe, par exemple, par le refus institutionnel d’affecter le militaire vers les unités combattantes. Jusqu’à la Seconde Guerre mondiale, l’armée des États-Unis, pratiquant la ségrégation raciale, cantonnait les soldats afro-américains dans la logistique, le convoyage, le terrassement, tandis que les femmes volontaires étaient orientées vers les seules forces auxiliaires, comme le rappelle Vincent Joly. Dès lors, par la redistribution des rôles et des honneurs, les frontières du genre peuvent être franchies au sein de l’institution militaire, au même titre que les hiérarchies entre hommes ont été re-ventilées selon les cultures et au fil des conjonctures.
- 15 En somme, la présence des femmes au sein des forces armées apparaît comme étant la règle plutôt que l’exception. Jusqu’au XIXe siècle, civils et militaires cohabitent et les soldats ne sont jamais vraiment séparés des femmes, ce qui rend la division sexuelle moins stricte qu’au sein des armées nationales de masse à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Les femmes guerrières, sans être très nombreuses, existent. Surtout, la porosité entre le civil et le militaire fait que régulièrement des femmes ont été en situation de combat. Cependant, ce n’est qu’exceptionnellement, et dans des situations de crise, comme l’étudie Sophie Cassagnes, que des modèles de femmes guerrières deviennent prestigieux. Il est finalement extrêmement intéressant d’observer que l’organisation d’une armée exclusivement masculine a été limitée, dans la longue durée, au développement des armées de conscription. Celles-ci se sont affirmées au moment de la Révolution française et ont atteint leur apogée dans le monde occidental au début du XXe siècle. Or, à nouveau, à la suite de la Première Guerre mondiale, les armées

ont été contraintes de s'ouvrir aux femmes, et ce dans un contexte où la question de leur citoyenneté politique se posait avec une acuité accrue – ce qui souligne une nouvelle fois le rapport entre ces deux points, bien que celui-ci ne soit évidemment pas simple et direct. Cette ouverture s'est faite de manière très contrôlée, par à-coups. À travers le cas de Lee Miller, Marianne Amar observe par exemple la voix détournée choisie par une femme pour se rapprocher du feu et s'impliquer dans le combat au sein des troupes régulières, au cours de la Seconde Guerre mondiale. L'événement, les guerres ont joué un rôle dans ce processus ; il ne doit cependant pas être surestimé car, comme le rappelle Chantal Desbordes à propos du cas français, l'après-guerre a plutôt été marquée par une régression des effectifs féminins, et c'est la volonté politique qui, sur fond d'évolution de la société, a été déterminante pour la féminisation des armées.

16 L'institution militaire apparaît donc comme le lieu historique qui a d'abord contribué à intégrer les hommes en accusant leur différence avec les femmes, comme individus, comme sujets sociaux, comme citoyens. Très récente, l'ouverture institutionnelle aux femmes de l'ensemble des fonctions militaires est bien l'un des indicateurs du rapprochement des identités de genre dans la société contemporaine, comme de l'accès des femmes à la citoyenneté.

---

### **Bibliographie**

CAIRE, Raymond, 1981, *La Femme militaire des origines à nos jours*, Paris-Limoges, Lavauzelle.

CAPLOW, Theodore, VENNESSON, Pascal, 2000, *Sociologie militaire. Armée, guerre et paix*, Paris, Armand Colin.

GOLDSTEIN, Joshua S., 2001, *War and Gender. How Gender Shapes the War System and Vice Versa*, Cambridge, Cambridge University Press.

HOUBRE, Gabrielle, 2003, *Histoire de la grandeur et de la décadence de Marie Isabelle, modiste, dresseuse de chevaux, femme d'affaires*, Paris, Perrin.

REYNAUD, Emmanuel, 1988, *Les Femmes, la violence et l'armée. Essai sur la féminisation des armées*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale.

STEINBERG, Sylvie, 1999, « Le mythe des Amazones et son utilisation politique de la Renaissance à la Fronde », in Kathleen Wilson-Chevalier & Éliane Viennot (dir.), *Royaume de Fémynie. Pouvoir, contraintes, espaces de liberté des femmes, de la Renaissance à la Fronde*, Paris, Honoré Champion.

TABET, Paola, 1998, *La Construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan.

VAN CREVELD, Martin, 2002, *Les Femmes et la guerre*, Monaco, Éditions du Rocher.

---

### **Notes**

1 Goldstein, 2000. Van Creveld 2002 : première synthèse traduite en français, cet ouvrage très fortement critique illustre aussi, sur le plan scientifique, la difficulté à accepter la « féminisation » des armées. Ce dont rend également compte la place marginale accordée à la question par les revues d'histoire militaire, comme le révèle Vincent Joly dans ce numéro.

2 Cf. le livre d'Emmanuel Reynaud 1988. Voir également Caplow et Vennesson 2000, et plus généralement en France les travaux réalisés au sein du Centre d'études en sciences sociales de la Défense (C2SD).

3 Cf. le colloque « D'esclave à soldat. Miliciens et soldats d'origine servile, XIIIe-Xxe siècle », Paris X, mai 2004. Actes à paraître sous la direction de Carmen Bernand et Alessandro Stella.

4 Présent dans les dictionnaires, sous la rubrique « familier », le mot *soldat* restant « nom masculin ».

5 Steinberg 1999.

6 Pour exemple : Houbre 2003 (cf. le compte rendu dans ce numéro).

7 Tabet 1998.

---

### ***Pour citer cet article***

Référence électronique

Luc Capdevila et Dominique GODINEAU, « Éditorial », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 20 | 2004, mis en ligne le 06 juin 2005. URL : <http://clio.revues.org/index1439.html>

---

### ***À propos des auteurs***

#### **Luc Capdevila**

Dominique GODINEAU est maîtresse de conférences d'histoire moderne à l'Université Rennes 2, chercheuse au CRHISCO et membre du comité de rédaction de *CLIO*. Spécialiste de l'histoire de la Révolution française et de l'histoire des femmes à l'époque moderne, elle a publié de nombreux articles sur ces thèmes ainsi que *Citoyennes tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française* (Alinéa, 1988 ; rééd. : Perrin, 2004) et *Les Femmes dans la société française. 16e-18e siècle* (Armand Colin, 2003). Elle a co-dirigé (avec Luc Capdevila et alii) *Le Genre face aux mutations. Masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours* (PUR, 2003). Elle travaille actuellement sur le suicide au XVIIIe siècle.

#### **Dominique GODINEAU**

Dominique GODINEAU est maîtresse de conférences d'histoire moderne à l'Université Rennes 2, chercheuse au CRHISCO et membre du comité de rédaction de *CLIO*. Spécialiste de l'histoire de la Révolution française et de l'histoire des femmes à l'époque moderne, elle a publié de nombreux articles sur ces thèmes ainsi que *Citoyennes tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française* (Alinéa, 1988 ; rééd. : Perrin, 2004) et *Les Femmes dans la société française. 16e-18e siècle* (Armand Colin, 2003). Elle a co-dirigé (avec Luc Capdevila et alii) *Le Genre face aux mutations. Masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours* (PUR, 2003). Elle travaille actuellement sur le suicide au XVIIIe siècle.

---

### ***Droits d'auteur***

Propriété intellectuelle

---

***Licence portant sur le document*** : Propriété intellectuelle